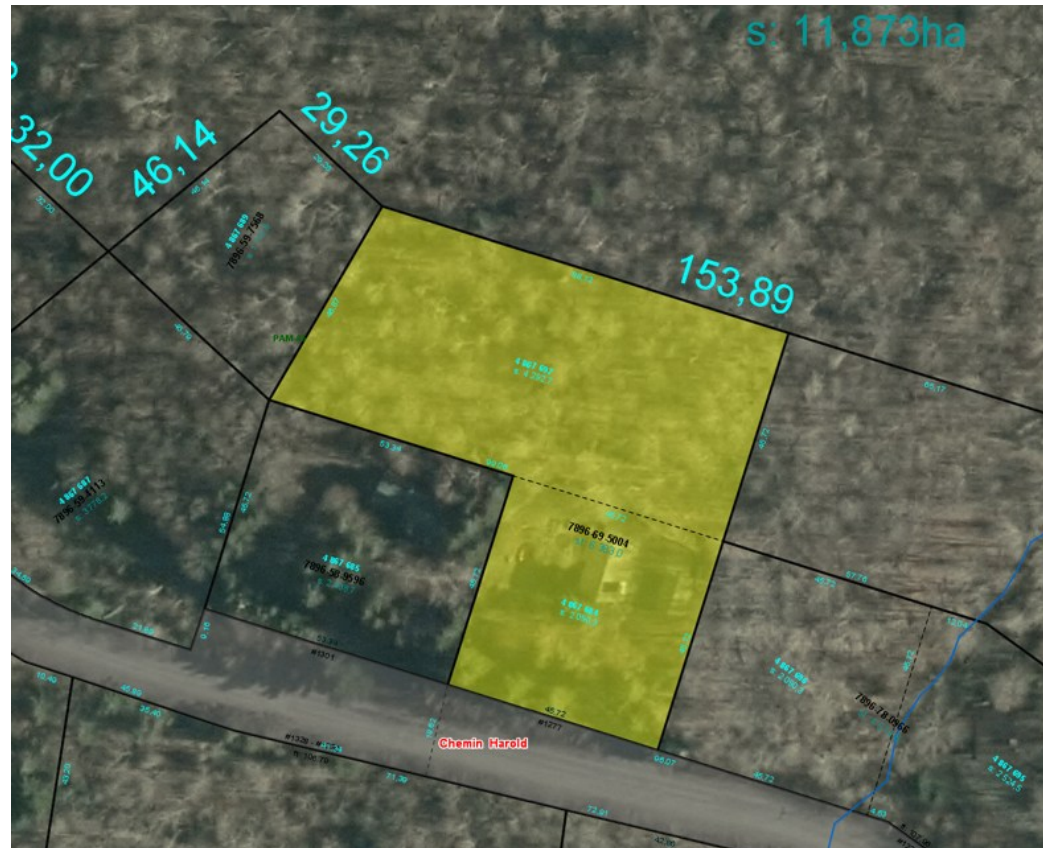


**Demande de dérogation mineure relative à l'implantation d'un système septique sur le lot
4 867 684, sis au 1277, chemin Harold**



Document accompagnant l'avis public de consultation.

Localisation:

Zone: **PAM-06**

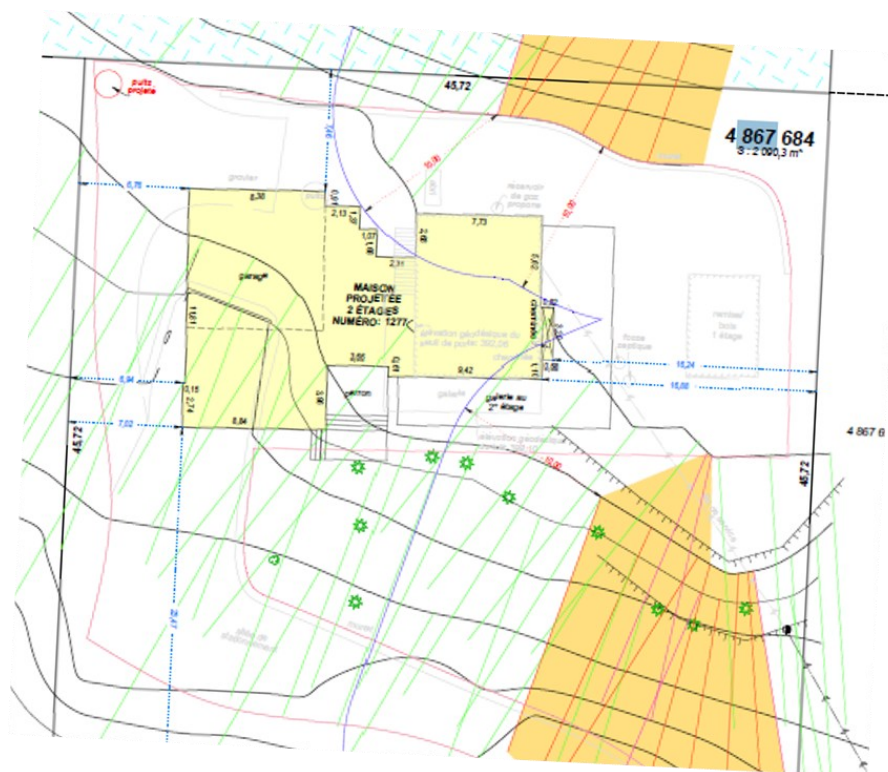
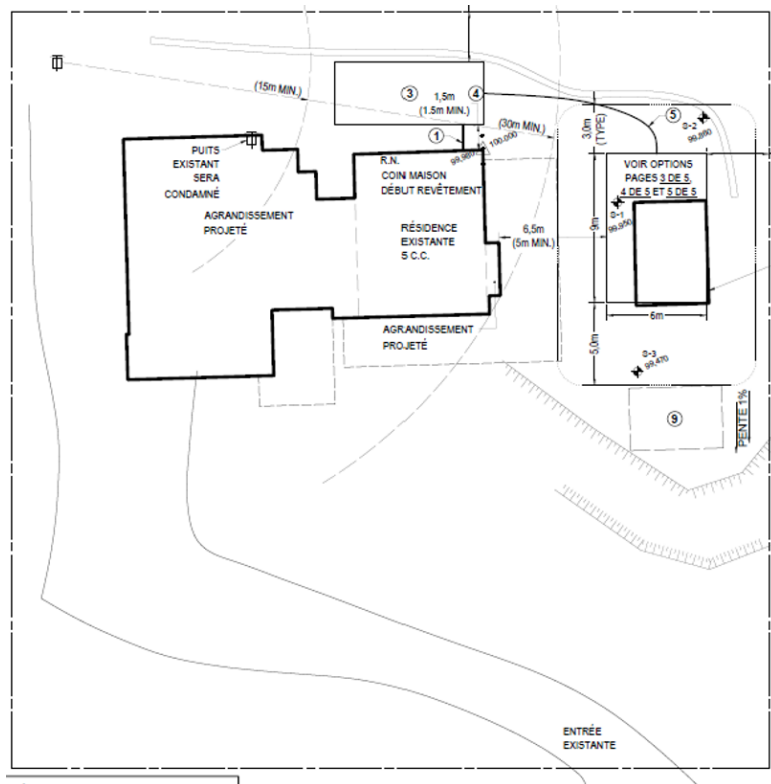
Secteur de PIIA: -

Valeur patrimoniale: -



Nature de la demande:

- La demande de dérogation mineure s'insère dans le cadre d'un projet d'agrandissement de la résidence unifamiliale existante;
- Les contraintes du site rendent difficile l'aménagement d'un système septique muni d'un champ d'épuration conventionnel, à moins d'empiéter sur l'aire d'encadrement des secteurs de fortes pentes;
- La demande vise à autoriser l'implantation d'un système septique et son remblai à 0.60 mètre d'un secteur de fortes pentes au lieu de 10 mètres.





CONSIDÉRANT QUE les principaux critères de décisions suivants doivent guider la décision d'accorder ou non une dérogation mineure :

- si l'application du règlement de zonage et de lotissement cause un préjudice sérieux au demandeur;
- si elle ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins;
- si elle n'a pas pour effet d'aggraver les risques en matière de sécurité ou de santé publiques ou de porter atteinte à la qualité de l'environnement ou au bien-être général;
- si elle respecte les objectifs du plan d'urbanisme;
- si les travaux en cours ou déjà exécutés ont été effectués de bonne foi et ont fait l'objet d'un permis;
- si son caractère est mineur;